CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
LUNDI LE 30 NOVEMBRE 2026 À 9 H 45
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le LUNDI LE 30 NOVEMBRE 2026 à compter de 9h45 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

D- RÈGLEMENT

E- RÉSOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION
1. Maison-Mère – travaux de mise en conformité des systèmes de gicleurs au Bloc 1.

SÉCURITÉ PUBLIQUE
VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
LOISIRS, PARCS ET CULTURE

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS – DEMANDES DIVERSES

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 26ème JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'ANNÉE 2026

Émilien Bouchard
Greffier